

Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 26 novembre 2018 à la salle polyvalente de Reignat sous la présidence de Gérard GUILLAUME.

Les points suivants ont été traités :

Pays d'Art et d'Histoire :

1. Renouveau et extension du label :

La convention signée entre le ministère de la Culture et la communauté de communes d'ex Billom St-Dier (17 communes) en mars 2010 arrive à échéance en mars 2020. Le conseil communautaire a émis le souhait de demander le renouvellement de ce label et de l'étendre à l'ensemble du territoire (26 communes).

Eu égard à l'important dossier à constituer, au bilan des 10 ans à réaliser, Billom Communauté a fait le choix de recruter une chargée de mission pour une période de 12 mois. Cette dernière a commencé les inventaires du patrimoine architectural, historique et paysager sur les 9 nouvelles communes et a rencontré les différents acteurs (maires, élus en charge du patrimoine...). L'extension du territoire va permettre de conforter certaines thématiques (forts villageois, châteaux, patrimoine industriel...) et d'en développer de nouvelles (archéologie, l'Allier, le patrimoine du 19^{ème} siècle, les paysages...).

2. Bilan

Un bilan global des 8 années de mise en œuvre du label est présenté et il est rappelé les programmations annuelles (visites, expositions conférences, visites décalées, les rendez-vous jardin...), les participations aux Journées du Patrimoine de Pays, aux Journées Européennes du patrimoine, aux journées nationales de l'archéologie, au Site remarquable du goût, au Charivari, la mise en œuvre d'ateliers jeune public, les publications ou encore la mission d'un enseignant en détachement.

En 2018, avec l'arrivée d'un médiateur à mi-temps, la fréquentation du pôle éducatif a connu une augmentation considérable, amorcée depuis 2017. Le service passe de 100 scolaires accueillis en 2012 à 1 486 en 2018. A noter également, le fort succès des ateliers découvertes, notamment celui relatif aux fouilles archéologiques en famille. Enfin, à noter la progression également des visites guidées individuelles sans doute liées à la diversité et l'originalité proposées.

3. Modification du plan de financement pour la subvention Leader

Un nouveau plan de financement est adopté pour la demande de subvention au titre du Leader pour le poste de chargé de mission. La dépense totale (personnel, dépenses matérielles) est estimée à 44 127,09 € HT et la subvention Leader sollicitée est de 35 301,66 € (9 665,59 Leader Val d'Allier et 25 636,07 € Leader PNR).

4. Programmation 2019 et demande de subvention à la DRAC

Le PAH reconduit une programmation incluant des conférences, avec des thématiques relatives aux nouvelles communes avec le musicien Georges Onslow, la mine des Roys à Dallet, des expositions et toujours des participations aux manifestations nationales, des ateliers découvertes et des visites guidées classiques, à deux voix, et sportive (nouveau avec une visite trail).

Modification des PLU de Dallet et Pérignat/Allier : suite aux précédentes délibérations prises le 22 octobre, il est acté le fait de réorganiser la consultation du public afin que les éventuels avis des Personnes Publiques Associées puissent être joints au dossier de consultation.

GEMAPI :

1. La Dore

L'assemblée valide une délégation de compétence (au côté d'Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne et Entre Dore et Allier) au Syndicat Mixte du PNR Livradois-Forez pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur la Dore à travers un seul contrat territorial pour l'ensemble du linéaire de la rivière.

La participation de Billom Communauté pourrait s'élever à environ 6 600 €/an. L'assemblée désigne Daniel Salles et Maurice Deschamps pour participer à la commission de suivi « Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore ».

2. Le Litroux et le Jauron

Les masses d'eau de ces deux rivières sont catégorisées en cours d'eau en très mauvais état. De ce fait, l'État souhaite que Billom Communauté, en partenariat avec Entre Dore et Allier, prépare la mise en œuvre d'un Contrat Territorial selon le calendrier suivant :

- 2019 : dossier de préparation au CT, élaboré par un stagiaire sur une mission de six mois
- 2020 : embauche d'un animateur pour préparer le contrat et définir le programme d'actions.

Cette action resterait bien subventionnée par l'Agence de l'eau (50%) et le Département (jusqu'à 25 % pour les actions et 20 % pour l'animation)

Enfance-jeunesse : l'assemblée valide la signature du contrat Enfance-jeunesse avec la CAF pour le versement de la prestation de service aux différentes collectivités qui bénéficient du dispositif et sollicite son renouvellement pour 4 ans, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Personnel :

1. Modification du tableau des emplois

L'assemblée accepte d'une part la création d'un poste d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe suite à la réussite d'un examen professionnel de l'agent et d'autre celui d'agent de maîtrise territorial par promotion interne.

En raison d'un départ en retraite, un poste d'adjoint technique est supprimé.

2. RIFSEEP

Il est validé l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP à compter du 1^{er} décembre 2018

3. Service retraite

L'assemblée valide l'adhésion de Billom Communauté au service retraite du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale afin qu'il puisse apporter ses compétences en matière de procédures des actions de gestion du régime spécial et que l'EPCI puisse bénéficier de l'assistance et l'expertise des correspondantes locales CNRACL.

Finances : la décision modificative n° 3 permet de procéder à des ajustements du budget principal pour tenir compte de l'acquisition de divers matériels.

En tenant compte du rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, l'assemblée a validé les attributions de compensation 2019 ; elle accepte également un remboursement de frais à un agent qui a avancé des sommes pour des achats spécifiques, propres à leur service.

Délégation au président : l'assemblée délègue au président la validation du document unique présenté au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Questions diverses :

Attributions par le bureau communautaire de subventions dans le cadre de l'OPAH : 30 000 € pour la création de deux logements locatifs conventionnés sur la commune de Billom, 1 000 € à St-Julien-de-Coppel pour une adaptation au handicap et 500 € à Vertaizon et Dallet pour la prime Habiter Mieux

Groupement de commandes : un avenant va être signé pour acter l'augmentation des prix du lot 1 (papier).

Une **motion** a été validée à l'unanimité contre le plan de restructuration de l'AFPA.

Fait à Billom le 28 novembre 2018

Gérard Guillaume

Président


Billom Communauté
7, avenue Victor Cohalion
63160 BILLOM